42e ANNEE. — N° 9. *Publication mensuelle.* SEPTEMBRE 1948.

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDEE EN 1906

Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

COLLISION

HISTOIRE VECUE.

Prologue. — Samedi X juillet .... Un tandem roule paisiblement sur la voie cyclable Wavre-Namur. Le Carrefour de Corbais est proche, très proche même (5 mètres).

1er Tableau. — Brusquement, une auto venant également de Bruxelles, vire à gauche, coupe carrément la piste, et rend inévitable une collision, malgré le freinage désespéré du tandem.

Pot de terre contre pot de fer, le pauvre tandem est immédiatement transformé en accordéon. Ecchymoses et contusions pour les tandémistes. L'automobiliste, qui n'a eu besoin que d'une cinquantaine de mètres pour stopper, vient s'excuser de la collision et reconnaître spontanément qu'il est en faute. Nous avons devant nous un phénomène : un automobiliste honnête.

Le garde champêtre, très opportunément, fait son apparition, entend les déclarations du sieur Otto Mobil et à la prière de celui-ci, nous marquons notre accord pour un arrangement à l'amiable. Otto Mobil pousse même l'obligeance jusqu'à aller à la recherche d'un mécanicien pour effectuer une réparation de fortune. L'artisan est indemnisé par ses soins.

2me Tableau. — Lundi X juillet ... La nuit porte conseil. Otto Mobil en a dormi deux, alors ....

Il rend visite à ses victimes et parle de l'arrangement. Comme les dégats ont été évalués, la note lui est présentée. J'en parlerai à mon assureur, répond Otto Mobil. Et incidemment fait remarquer qu'il n'a relevé aucune trace de collision sur la voiture. Conclusion : nous avons fait une chute fortuite.

Si le tandem pouvait parler, il montrerait ses blessures : roue avant voilée, fourche tordue, guidon désaxé, cadre faussé.

3me Tableau. — Mardi X juillet .... 14 h. 30' par téléphone. Otto Mobil annonce que son assureur est d'accord pour la réparation des dégats, si nous n'exerçons pas de poursuites. D'ailleurs, ces poursuites ne seraient pas à l'avantage des victimes, vu qu'il n'y a pas de témoins.

— Pardon, nous en avons trois.

— Et ils ont vu que je n'avais pas de clignoteur ?

— Pas du tout, ils ont assisté à la collision.

. . . . . .

Conclusion. — Ami cycliste, il y a beaucoup d'Otto Mobil en Belgique. Ils se ressemblent comme des frères, jouissent de la considération distinguée de leurs voisins, et ne feraient pas tort d'un centime à personne. Ils ont le cœur si sensible, qu'ils ne tueraient pas une mouche, mais en auto, tout change. La vie de deux concitoyens n'a aucune espèce d'importance, car ce brave conducteur avait vu le tandem, mais estimait pouvoir passer !

Tuer deux personnes, quelle importance cela a-t-il quand on est assuré ?

Moralité. — Quand un Otto Mobil quelconque, des gants crasseux à la main, un chapeau graisseux sur la tête, vous aura causé un dommage, ne refusez pas l'arrangement à l'amiable, mais ne vous laissez pas attendrir par

ses jérémiades et ses larmes de crocodile. Faites suivre l'affaire et ne retirez votre plainte que le jour où des garanties écrites ou monnayées vous auront été données.

Et n'oubliez pas que la plupart du temps un arrangement à l'amiable, signifie très souvent être arrangé.

Milo.

Assemblée mensuelle du lundi 6 septembre 1948

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle, qui aura lieu le LUNDI 6 SEPTEMBRE 1948, à 20 h. 15', très précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 2 août 1948 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Journée des Tandems (12-9-1948) ;
4. Causeries d'hiver (saison 1948-1949) ;
5. *Projet de transformation de la « Société Pégase » en association sans but lucratif ;*
6. Divers ;
7. Projection de beaux films de l'Office du Tourisme Français : « La Creuse ignorée », « Saint Véran », « L'Auvergne ».

Le Comité se réunira au Secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 9 septembre 1948 à 20 h. 15'.

La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 23 septembre 1948, à 20 h. 15'.

Excursions cyclistes dominicales

Dimanche 5 septembre 1948. — Réunion à 8 h., Entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Espinettes, Waterloo, Mont-Saint-Pont, Braine-le-Château (repos) ; Bois d'Apecheau, Le Sart, Samme, Bois de la Houssière, Chapelle N.-D. de Grâces, ferme Meynaert, Ronquières (pique-nique) ; Vallée de la Thisnes, Bornival, Château de la Tournette, Bois-Seigneur-Isaac (repos) ; Ophain, Braine-l'Alleud, Waterloo, Bruxelles. 80 kms.
Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 12 septembre 1948. — « CONCENTRATION C.P.M. — L.V.B. — F.B.C. ». — Réunion à 7 h. 30', Monument du Travail (place Jules de Trooz), Wemmel, Merchtem (repos) ; Termonde (Visite de l'Hôtel de Ville) ; Waasmunster (Concentration, Pique-nique, promenade dans l'intéressante région environnante) ; Baasrode, Bois de Buggenhout (repos) ; Wolvertem, Laeken. 100 kms. Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 19 septembre 1948. — « *Cyclo-promenade* ». Réunion à 9 h., Entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Prince d'Orange, Verrewinckel, Linkebeek, Laarheide, Meigemheide, Alsemberg, Tourneppe, Huysinghen (pique-nique, arrivée des concurrents de la Journée des Tandems organisée par le Cercle « *Cyclo* », au magnifique domaine de la Province de Brabant, visite du Domaine). Départ à 15 h. 30', Kappellebosch, Bois de Hal, Esschenbeek (Dégustation de vin de fruits) ; Hal, Bruxelles. 55 kms. Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 26 septembre 1948. — « *Excursion A* ». — Réunion à 9 h., boulevard Jamar, Meilemersch, Kwadewegen, Lennick-Saint-Martin, Lennick-Saint-Quentin, Sluivenberg, Woestyn (pique-nique) ; Heyghem, Leerbeek, Pepingen, Hal, Ruysbroeck, Bruxelles. 60 kms. Pilote : M. G. Mathieu.

« *Excursion B* ». — Réunion à 6 h. 15', Gare du Midi (avenue Fonsny) ; Hal, Braine-leComte (repos) ; Soignies, Mons (repos) ; Jemappes, Quaregnon, Hornu, Boussu, Elouges, Roisin (pique-nique) ; Athis, Bois de

Colfontaine, Aulnois, Gœgnies-Chaussée, (repos) ; Quévy-le-petit, Bougnies, Ciply, Mons, Soignies (repos) ; Braine-le-Comte, Hal, Bruxelles. 170 kms. Pilotes : MM. A. Reynaerts et R. Porta.

N.B. — Pour les participants désireux de faire le parcours Bruxelles-Mons. Soit simple, soit aller et retour : Départ à Bruxelles-Midi (Gare Haute) à 8 h. 17'. Pour le retour : Départ à Mons à 19 h. 15' ; arrivée Bruxelles-Midi à 20 h. 18'. — Voyage simple, vélo compris = 63 francs. Voyage aller et retour, vélo compris = 104 francs.

Dimanche 3 octobre 1948. — Réunion à 9 h., place Général Meiser, Nosseghem, Sterrebeek, Vossem, Leefdael, Bertem, Louvain (repos) ; Korbeek-Loo, Bierbeek, Blanden (pique-nique) ; Forêt de Meerdael (Coin des Moutons — jeux — repos), Weert-Saint-Georges, Huldenberg, Overyssche, N.-D.-au-Bois (repos) ; Bruxelles. 65 kms. Pilote : M. J. Dewitt.

SAMEDI APRES-MIDI. — Tous les samedis, réunion libre à 15 h., entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise). Pilote et objectif à désigner sur place.

CAMPING. — Samedi 12 septembre 1948. — Réunion à 14 h. 30', place Jules de Trooz (Monument du Travail), camp à Waasmunster (concentration C.P.M. — L.V.B. — F.B.C.), retour en groupe. Pilote : M. R. Mayné.

FÊTE CHAMPÊTRE

Notre fête champêtre annuelle aura lieu le *dimanche 29 août, à Lombeek-Sainte-Marie* — PROGRAMME. — Le matin : Rallye Zigzag suivi d'un rallye papier. A midi pique-nique à l'Auberge « *In de Kroon* ». Après-midi : 1) Gymkhana ; 2) Les Joyeux crevés ; 3) Concours de lecture des cartes. A 16 h. Partie dansante.

Nos coupes catégorie « Dames » et catégorie « Messieurs » seront mises en compétition. Par décision du comité elles ne devront plus être obtenues que deux fois *consécutivement* pour être acquises à titre définitif.

Pour les non concurrents. — Réunion à 8 h., à La Roue (dépôt des trams) pour assister aux opérations de départ des concurrents du rallye. Itinéraire secret qui permettra d'admirer les concurrents dans leurs évolutions. Arrivée à Lombeek sur les traces du Rallye papier. Pilote : M. A. de Mol.

RÈGLEMENT DES CONCOURS.

Total des points à attribuer : 50.

Rallye Zigzag : points.

Les inscriptions seront reçues à La Roue (dépôt des trams vicinaux de la chaussée de Mons) de 8 h. à 8 h. 30'.

Les instructions nécessaires seront données sur place. Les départs seront individuels et auront lieu dans l'ordre des inscriptions. Le temps de parcours servira à départager les ex-æquo. Les tandémistes sont admis à concourir, mais seul le conducteur participe à l'attribution des points.

Rallye-papier : 4 points.

Les concurrents recevront les instructions utiles au dernier contrôle du rallye zigzag. Ce contrôle sera fermé à 11 h. 30'.

Gymkhana. — 20 points.

Commencera à 14 h. Les points seront attribués de la façon suivante :

Parcours régulier = 7 points ;
Pêche miraculeuse = 3 points ;
Vogelpik = 2 points ;
Dessert = 2 points ;
Concours de lenteur = 3 points ;
Douche = 3 points.
Les joyeux crevés. — 8 points.

Réparation convenable = 4 points ; bonification de temps = 1 point par 2 minutes. La réparation doit se faire sans eau, ni essence, ni dissolution. Le seul matériel autorisé est celui qui sera mis par les organisateurs à la disposition des concurrents.

Lecture des cartes. — De l'Institut Cartographique Militaire = 2 points.

Itinéraires et signes conventionnels.

AMENEZ A LOMBEEK VOS AMIS ET CONNAISSANCES.

JOURNÉE DES TANDEMS

Nous vous invitons à participer à la journée des tandems organisée le *dimanche 19 septembre 1948* par le *Groupe « Cyclo »* sous le patronage du Comité Permanent Mixte L.V.B. — F.B.C.

L'épreuve de régularité qui n'est pas une course, consiste à parcourir à tandem 50 km. environ, dont l'itinéraire ne sera révélé qu'au départ. Les concurrents fixeront eux-mêmes la moyenne qu'ils comptent réaliser, celle-ci étant limitée de 12 km. 500 à 25 km. à l'heure.

Les engagements sont reçus jusqu'au samedi 11 septembre.

Départ au *Café des Sports*, 348, avenue de Tervueren (Pont de Woluwe) entre 7 h. 30' et 8 h. 30'. Remise de l'itinéraire et des instructions. Départ en groupe à 9 h. précises. *Arrivée* au domaine provincial d'Huizingen. *Droits d'engagement* (remboursable aux participants) 10 francs à faire parvenir avec le bulletin d'engagement ci-dessous à M. Ed. Lauwers, 2, rue du Pommier à Anderlecht.

Programme de la Journée des Tandems à Huizingen. — De 15 à 16 heures, relais inter-groupement cyclotouristiques L.V.B. — F.B.C. a) athlétisme, 10 × 1/2 tour de piste par équipes de 5 dames et 5 messieurs. b) Natation, 6 × 25 mètres par équipe de 3 dames et 3 messieurs.

BULLETIN D'ENGAGEMENT.

Nom : ..... *Prénom* : .....

Adresse : ..... *Né le* .....

Club : ..... *Tandem* (*Mixte, Double dame, Double homme, Plus de 100 ans*) .....

Moyenne à l'heure : ..... *Signature* : .....

ÉCHOS

CANDIDATURES. — Depuis le premier janvier, nous avons reçu les candidatures suivantes : M. Robert Mayné, 143, avenue de la Basilique, Berchem-Sainte-Agathe ; M. Gustave De Vriese, 109, rue Van Bortonne, Jette ; Mad. Simonne Vaneuken, 109, rue Van Bortonne, Jette ; M. Maurice et Mlle Christiane Marius, 38, rue Vondel, Schaerbeek ; Mad. Maria Julémont, 81, rue de Robiano, Schaerbeek ; M. Henri Dehaas, 86, rue Général Tombeur, Etterbeek ; M. Jean-Michel Mansy, 22, avenue Félix Marchal, Bruxelles ; M. Jean Dufour, 12, rue G.-J. Martin, Woluwe ; M. Jean-Baptiste De Sutter, 6, rue Georges Garnir, Schaerbeek ; Mlle Berthe Micheline Baudot, 87, rue Emile Banning, Ixelles ; Mlle Cornélie Verlinden, 48, avenue Jules Bordet, Evere ; M. René et Mme Mariette Elsoght, 15 Galerie de Waterloo, Ixelles ; M. Edgard Coenyc, 100, boulevard Anspach, Bruxelles ; M. Anselme Luyckx, 399, rue Vanderkindere, Uccle ; M. François Muyldermans, 45, rue des Chanteurs, Bruxelles ; M. Jules Mayné, 52a, boulevard Maurice Lemonnier, Bruxelles ; M. Paul Martens, avenue Victor Rousseau, Forest ; M. Opdenbosch, 43, rue Van den Corput, Forest ; M. Pierre Moerenhout, 41, rue Linnée, Saint-Josse ; M. Louis Cocquereaux, 47, rue Vanderdussen, Molenbeek ; M. Jean-Louis Clabots, 1091, chaussée de Haecht, Evere ; M. Philippe et Mad. Isabelle Houvaert, 30, rue Antoine Labarre, Ixelles ; Mlle Hélène Mayné, 52a, boulevard Maurice Lemonnier, Bruxelles ; M. André Meunier, 72, rue Georges Moreau, Anderlecht ; M. Gabriel Gots, 13-15, avenue Rogier Bruxelles ; Mlle Micheline Terpstra, 16, rue Hubert Stiernet, Bruxelles ; M. François Cazier, 21, avenue Paul de Jaer, Saint-Gilles ; Mlle Renée Dheedene, 21, rue de la Limite, Saint-Josse ; M. Charles et Mad. Augusta Janssens, 42, avenue Emile Béco, Ixelles ; Mlle Lina Delbecque, 82, rue Ferdinand Lenoir Jette ; M. Joseph Naomé, 48, rue Bois Gotha, Liége ; M. Marcel Deliaerd, 45, rue des Chanteurs, Bruxelles ; Mlle Claire Vincké, 71, rue du Noyer, Bruxelles ; M. Charles Claes, 137, avenue de Roodebeek, Schaerbeek ; M. André Mortier, 9, rue Glibert, Bruxelles ; Mad. Anna Engels, 66, rue Princesse Clémentine, Bruxelles ; M. Georges Marien, rue de la Balsamine, Bruxelles ; Mlle Henriette Kempenhers, 468, rue des Palais, Bruxelles ; Mlle Janine Eraerst, 1040, chaussée d'Alsemberg, Uccle ; Mlle Denise Baude, 83, rue Princesse Elisabeth, Schaerbeek ; Mad. Danielle Guilmain, 79, rue Joseph Wauters, Bruxelles ; M. Léopold Heydencamp, 79, rue du Méridien, Saint-Josse ; M. Emile De Henau, 328, chaussée de Bruxelles, Forest ; M. Francis Van Mechelen, 32, place Joseph Dejardin, Grivegnée ; M. Jean Wouters, 290, chaussée de Wavre, Ixelles ; Mlle Berthe Vanhaegenborgh, 113, rue du Viaduc, Ixelles.

A VENDRE. — Occasion : tandem en bon état, dérailleur 3 vitesses, prix 2.000 francs.

A VENDRE. — B.S.A. 1938 en bon état, sans changement de vitesse, carter, prix : 1.500 francs.

S'adresser : N. Benoît, 24, rue de Soignies, Bruxelles.

CADRES SUR MESURE
REPARATIONS DE VELOS DE TOUTES MARQUES
SPECIALITE DU VELO DE TOURISME

Ets L. van GOITSENHOVEN S. A.

RUE DE LAEKEN, 103, BRUXELLES. TEL. 17.01.78.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Frœbel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05.